

UNION JUIVE FRANCAISE POUR LA PAIX

الاتحاد اليهودي الفرنسي من أجل السكلام ההתאחדות היהודית הצרפתית למען השלום



Il y a 75 ans comme aujourd'hui, la solidarité est toujours un délit!

Souvenons-nous. En pleine seconde guerre mondiale, les nazis, le régime de Vichy, sa police et ses milices traquaient les Juifs, l'arrestation précédant le plus souvent l'extermination. Les enfants n'étaient pas épargnés. Au péril de leurs vies, des milliers de gens simples se sont opposés à la loi pour les aider, les cacher ou tout simplement n'ont rien dit.

Leur crime est aujourd'hui reconnu et célébré. À quoi bon ? Le temps des traques, des camps et des rafles est toujours là.

Des migrants arrivent en Europe fuyant la famine, les guerres, les dictatures, le racisme, la misère... Ils se tournent vers l'Occident qui, avec les guerres menées en Afghanistan, en Irak ou en Libye, avec la mondialisation libérale et le dérèglement climatique, en est largement responsable.

Et au lieu de les accueillir, que fait la France?

Elle a fermé ses frontières. Elle a décidé de violer ses propres lois : le droit d'asile et la protection des mineurs.

Depuis toujours, l'UJFP a affirmé son soutien aux Sans Papiers et aux migrants. Elle a signé l'appel des Délinquants solidaires et est engagée aux côtés de toutes celles et ceux qui, de Calais à la vallée de la Roya, à Vintimille ou à Nice, se battent quotidiennement contre l'insupportable : depuis le rétablissement de la frontière il y a deux ans, on en est à 18 morts connus (sans compter les disparus). Elle a été présente lors des procès honteux intentés contre Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni. Elle salue ces solidaires et leurs avocats.

Au mois d'avril 2017, le <u>« Manifeste des enfants cachés »</u> (signé par 70 personnes) établissait le lien entre Délinquants d'hier et aujourd'hui : « sans la solidarité des délinquants, nous ne serions pas là ».

Le 16 août, une quinzaine de migrants et une trentaine de solidaires se sont retrouvés devant la gendarmerie de Breil-sur-Roya. Le but ? Les Alpes-Maritimes sont devenues une zone de non-droit. Les autorités violent délibérément la loi en empêchant les demandeurs d'asile et les mineurs de se déclarer. Il s'agissait de demander aux gendarmes de le faire.

Parmi les solidaires présents, 6 membres de l'UJFP (les âges allant de 60 à 85 ans) étaient là avec 4 calicots affichant publiquement les identités et rappelant le passé : enfants cachés, parent de disparu ou de résistant déporté.



Devant le refus (sur ordre) de la gendarmerie, un convoi de voitures est parti pour Nice. Il a dû franchir un véritable check-point à Sospel.

Les demandeurs d'asile majeurs ont pu (difficilement) être enregistrés à Nice. Les mineurs sont partis à Marseille avec les membres de l'UJFP. Là, ils ont pu être enregistrés, mais rien n'est réglé. Il y a entre 60 et 160 enfants migrants dans les rues de Marseille et le département n'a que 21 places d'hébergement! Pour ces enfants très jeunes qui ont connu parfois deux ans d'errance, d'emprisonnement, de sévices et qui sont passés très près de la mort, la France offre de vivre à la rue sans grand espoir.

Répétons-le. Hier comme aujourd'hui, il y a toujours le choix entre la complicité avec l'innommable ou la solidarité. L'UJFP est et restera aux côtés des migrants.

Bureau national de l'UJFP le 19-08-2017